
MRC DE ROUVILLE

**DEMANDE FORMELLE DE DELIVRANCE D'UN PERMIS
D'UN OUVRAGE AERIEN, SOUTERRAIN OU DE SURFACE EN LIEN AVEC UN COURS D'EAU
EN VERTU DU REGLEMENT 222-06**

1. IDENTIFICATION

Nom du requérant :

(En lettres moulées)

Adresse :

Numéro(s) de lot (ancien et nouveau) :

2. COURS D'EAU

Nom du cours d'eau :

3. DEMANDE D'INTERVENTION ET NATURE DE L'OUVRAGE

Ouvrage aérien : _____

Ouvrage souterrain : _____

Ouvrage de surface : _____

Autre : _____

4. CONSTAT

Motifs de l'intervention (*Toute personne qui effectue l'aménagement ou la construction d'un ouvrage aérien, souterrain ou de surface impliquant la mise en place temporaire ou permanente au-dessus, sous ou dans la rive d'un cours d'eau, ou qui implique la traverse d'un cours d'eau par des machineries,*) :

5. OUVRAGE RECOMMANDÉ

- Dimension(s) projetée(s) : _____
- Cocher si un croquis accompagne la demande
- Plans et profils** accompagnent la demande (**obligatoires**)
- Date d'exécution des travaux : _____

6. UTILISATION DES SOLS DANS L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Culture (identifier le choix de culture), foresterie, etc.

7. NORMES D'INSTALLATION

Le projet d'aménagement ou de construction d'un ouvrage aérien, souterrain ou de surface doit être conçu en tenant compte des caractéristiques du cours d'eau et de manière à ce qu'en tout temps, ces travaux ne nuisent pas au libre écoulement des eaux. De plus, il doit procéder à la remise en état des lieux à la fin des travaux.

Lorsque l'ouvrage souterrain est situé en tout ou en partie sous le cours d'eau, toute partie enfouie d'un tel ouvrage doit être installée à une profondeur minimale de 600 mm en dessous du lit du cours d'eau, selon sa profondeur établie à l'acte réglementaire en vigueur ou, en l'absence d'un tel acte, selon la profondeur du lit existant du cours d'eau lors de l'exécution des travaux.



Ce permis est valide pour une période de 12 mois à compter de la date d'émission

Signature du requérant : _____ _____ (Lettres moulées)
Date : _____
Numéro de téléphone (rés.) : () _____
Numéro de téléphone (trav.) : () _____

8. TARIFS EXIGÉS POUR LA DEMANDE DE PERMIS

- Aménagement ou construction d'un ouvrage aérien, souterrain ou de surface au-dessus, sous ou dans la rive d'un cours d'eau : **500 \$**

→ Lors de la délivrance du permis, un montant de _____ \$ est exigé pour compenser le coût réel des dépenses encourues pour l'étude de la demande.

→ Un montant de _____ \$ est exigé pour fin de dépôt remboursable équivalent à 1 % du coût estimé des travaux.

Autre : _____

9. REÇU

Nombre de projet soumis à la demande de permis :	_____
Montant à déboursier (nombre de projet X tarif):	_____ \$

Nom du requérant :	_____
	(En lettres moulées)
Adresse :	_____
Téléphone : () -	

Mode de paiement

<input type="checkbox"/> Argent comptant	<input type="checkbox"/> Chèque
--	---------------------------------

Marie-Eve Brin
Personne désignée
& coordonnatrice à la gestion des cours d'eau

Date